

# REGLEMENT DU TOURNOI

## ARTICLE 1 - PRESENTATION

L'A.S Fabrègues, organise le JEUDI 27 MAI 2017 un tournoi football catégorie U15 pour les joueurs nés en 2002 et 2003.

## ARTICLE 2 - LE COMITE D'ORGANISATION

Responsable tournoi : Laurent GRAILHES

Table de marque : Olivier DELMAS

Arbitrage : Laurent CARILLO

Ce comité d'organisation sera responsable du déroulement sportif du tournoi qui aura la compétence de régler les litiges, les réclamations, les appels ainsi que les cas non prévus. Les réclamations et les appels devront être adressés à ce comité qui prendra une décision définitive et contraignante. Le comité n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain.

## ARTICLE 3 - NOMBRES DE JOUEURS

Chaque équipe U15 devra présenter de 14 à 16 joueurs et deux dirigeants.

Aucune dérogation sur l'effectif présent sur le terrain ne sera accordée. Tenues officielles obligatoires. Chaque équipe devra se munir d'un jeu de maillot supplémentaire d'une couleur différente et d'un ballon (taille officielle).

## ARTICLE 4 - ORGANISATION DES RENCONTRES

Dans chaque catégorie, les équipes seront réparties dans deux poules. Le comité sera chargé du tirage.

Durée des rencontres : U 15 : 1 x 20 minutes (S'il y a du vent, il y aura 2 mi-temps par souci d'équité). La finale sera de deux fois 20 mn pour la catégorie U15 (repos de 5 mn)

Chaque équipe rencontrera une fois les équipes de sa poule. Le barème suivant sera appliqué durant le tournoi : 4 points pour une victoire / 2 points pour un match nul / 1 point pour une défaite.

S'il y a égalité dans les matchs de poule, les critères en cas d'égalité sont les suivants : 1) Goal-average particulier, 2) Goal-average, 3) Meilleure attaque, 4) Meilleure défense, 5) Plus petite moyenne d'âge

S'il y a égalité dans les matchs de classement :

- 3 tirs au but (tireurs présents sur le terrain au coup de sifflet final), puis au finish pour les matchs de la 1ère à la 4ème place
- Pour les matchs de la 5ème place à la 10ème place : 1) Meilleure attaque, 2) Meilleure défense, 3) Plus petite moyenne d'âge

## ARTICLE 5 - DOCUMENTS OFFICIELS

Tous les clubs participants devront remettre au comité du tournoi, dès leur arrivée, les licences officielles (avec photo) de chacun de leurs joueurs. Aucun joueur ne pourra participer au tournoi s'il ne satisfait pas aux conditions énoncées précédemment.

## **ARTICLE 6 - REGLES DE JEU**

Les ballons utilisés seront de taille 5 (U15).

Lors des rencontres les remplacements se feront après autorisation de l'arbitre lors d'un arrêt de jeu. Les joueurs remplacés pourront continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et de ce fait revenir sur le terrain.

## **ARTICLE 7 - ARBITRAGE**

Le tournoi sera arbitré par les joueurs U17 et U19 de l'AS Fabrègues sous la responsabilité d'un arbitre officiel. Les décisions des arbitres seront définitives et sans appel.

Tous les matches seront joués conformément aux lois du jeu édictées la Fédération française de Football, à moins qu'il ne soit formulé autrement dans le présent règlement.

## **ARTICLE 8 - SANCTIONS**

**Carton rouge - expulsion** : un joueur qui a reçu un carton rouge sera suspendu pour le match suivant de son équipe.

**Carton jaune - avertissement officiel** : un joueur qui a reçu deux cartons jaunes pendant le tournoi sera suspendu pour le match suivant de son équipe.

Si un joueur a été exclu du terrain ou a reçu un avertissement, l'arbitre en informera le Comité d'organisation du tournoi immédiatement après le match.

Un joueur exclu lors de deux rencontres du tournoi ne pourra plus participer à aucune autre rencontre suivante avec son équipe. Les mêmes sanctions seront appliquées aux éducateurs et dirigeants se rendant coupables de comportements antisportifs.

Toute violence volontaire, qu'elle soit verbale ou physique, envers un arbitre, un joueur, un éducateur, le public ou un membre du comité d'organisation sera passible pour la personne concernée d'une exclusion immédiate et définitive du tournoi.

En cas de récurrence d'un ou plusieurs membres d'un même club, le comité d'organisation se réserve le droit d'exclure définitivement le club fautif.

## **ARTICLE 9 - CEREMONIES**

Toutes les équipes s'engagent à être présentes aux cérémonies d'ouverture (s'il y en a une) et de clôture.

Aucune récompense ne sera distribuée aux équipes absentes sauf cas de force majeure. Les tenues officielles sont obligatoires.

## **ARTICLE 10 - ASSURANCES**

Les joueurs des clubs seront couverts par l'assurance liée à leurs licences. En tout état de cause l'A.S.FABREGUES ne pourra être tenue responsable de tout accident pouvant survenir à un joueur avant, pendant ou après le déroulement d'une rencontre du tournoi.

l'A.S. FABREGUES décline toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte sportive de quelque nature que se soit.

## **ARTICLE 11 - RESPONSABILITES**

Toute dégradation dans les installations sportives sera à la charge du club fautif.

## **ARTICLE 12 - REGLEMENT**

Le comité se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi ainsi que le présent règlement si besoin est. Il tranchera tout litige éventuel non prévu par le règlement y compris les cas de forces majeures.

## **ARTICLE 13 - INFORMATION**

Tous les clubs engagés recevront le règlement, le tirage des groupes ainsi que les heures des rencontres et des cérémonies d'ouverture et de clôture. Ces documents devront nous être renvoyés, signés, lus et approuvés.

## **ARTICLE 14 - ANNEXES**

Un chèque de caution de 150 € sera demandé pour toute inscription et rendu à la remise des récompenses, ce dans le but d'éviter les défections de dernière minute.

Je, soussigné, \_\_\_\_\_

Certifie avoir pris connaissance du règlement du tournoi organisé par l'AS Fabrègues et respecter et faire respecter chacun des articles.

Signature :